

# Loi visant à lutter de manière intégrale contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes et aux enfants dite « loi intégrale ».



Type de saisine : Saisine parlementaire

Type de texte : Avis

Traité par : Délégation aux droits des Femmes et à l'égalité Délégation aux droits des Enfants

Adopté le : 16/07/2026

Mandature : 2026-2031

Rapporteur.e.s :



Pierre-Alain SARTHOU



Manon ROUSSELOT-PAILLEY

Groupe Organisations Étudiantes et Mouvements de Jeunesse

[Télécharger le texte](#)

## PRÉSENTATION

Saisi par la Présidente de l'Assemblée nationale, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté ce jour son avis sur la proposition de loi visant à lutter de manière intégrale contre les violences sexistes et sexuelles commises à l'encontre des femmes et des enfants. À travers cet avis, le CESE analyse les conditions de réussite des mesures proposées ainsi que leurs effets indirects potentiels afin d'en garantir la pleine effectivité.

## VOTES ET DÉCLARATIONS

Nombre total des votants : 0

Total des voix pour : 0

Total des voix contre : 0

Total des abstentions : 0

Groupe

Votes

Déclarations

Orateur